



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE
COUR D'APPEL DE POITIERS

SESSION DE FORMATION
"LA PRATIQUE DE L'EXPERTISE DANS LE DOMAINE DES BTP"

PÔLE UNIVERSITAIRE NIORTAIS
8, rue Archimède
79000 NIORT

Jeudi 4 juin 2026
de 8 h 30 à 17 h 00

***Bulletin d'inscription à retourner complété et accompagné du règlement au secrétariat de la Compagnie
(coordonnées en pied de page) AVANT LE 21 MAI 2026***

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Spécialités :

Date d'adhésion à la Compagnie des experts de justice de la cour d'appel de Poitiers :

Inscrit sur la liste de la cour d'appel de :

Depuis le (date) :

M'inscris à la session de formation.

A l'appui de mon inscription, j'adresse mon bulletin dûment complété et je procède au paiement de :

- **150 € si je suis membre** de la Compagnie des experts de justice de la cour d'appel de Poitiers
- **ou 180 € si je ne suis pas membre** de la Compagnie des experts de justice

Le règlement comprenant la formation et le déjeuner sur place.

par le moyen suivant (case à cocher) :

- Je joins un chèque à l'ordre de la Compagnie des Experts de Justice Cour d'appel de Poitiers,
- Je procède à un virement bancaire à l'aide du RIB joint (**en prenant soin, pour une bonne organisation, d'une part de préciser dans l'ordre de virement le motif de ce virement, et d'autre part d'adresser à la Compagnie copie de cet ordre de virement**).

Fait à
Le

Signature

PROGRAMME DE FORMATION

2^e édition - Cycle BTP

Les rôles des intervenants dans la construction : marchés de maîtrise d'œuvre et marchés de travaux

1. Présentation et contexte

La présente formation s'inscrit dans le cycle de formation continue proposé par la compagnie des experts judiciaires de la cour d'appel de Poitiers (CEJCA) à destination de ses membres et, par ouverture, des experts inscrits près les cours d'appel limitrophes.

Elle constitue la deuxième édition d'un cycle dédié aux problématiques rencontrées dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle vise à offrir aux experts judiciaires intervenant en matière de construction une vision d'ensemble des relations contractuelles et opérationnelles entre les différents acteurs d'une opération, depuis la phase de conception jusqu'à la levée des garanties.

La compréhension fine des rôles, missions, obligations et livrables de chaque intervenant constitue un préalable indispensable à la conduite des expertises judiciaires, qu'il s'agisse d'identifier les responsabilités, d'apprécier les manquements éventuels ou de qualifier les désordres au regard du cadre contractuel et assurantiel.

2. Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différents types de marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux ainsi que les livrables qui leur sont associés à chaque phase de l'opération.
- Identifier les spécificités des marchés d'architecture et les obligations particulières des architectes.
- Identifier les missions confiées au contrôleur technique et au coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS), ainsi que leurs incidences sur le déroulement de l'opération.
- Appréhender les enjeux et le formalisme de la réception des travaux, point de départ des garanties légales.
- Décrire les principaux régimes d'assurances applicables à la construction et leur articulation avec les responsabilités des intervenants.
- Mobiliser ces connaissances dans le cadre de la mission d'expertise judiciaire pour analyser les pièces du dossier et formuler un avis technique éclairé.

3. Public visé et prérequis

Public

Experts intervenant principalement dans les domaines de la construction, de l'architecture, de l'ingénierie, des structures et des équipements techniques du bâtiment.

4. Déroulé de la journée

La journée est organisée en quatre séquences thématiques d'une heure, ponctuées de pauses et complétées par des échanges avec la salle et l'ensemble des intervenants.

Horaires	Durée	Thème	Intervenant
----------	-------	-------	-------------

Horaires	Durée	Thème	Intervenant
8h30 - 9h00	30 min	Accueil des participants, émargement et café d'accueil	Ensemble des intervenants
9h00 - 9h15	15 min	Ouverture de la journée, présentation des objectifs et du déroulé	Philippe MICHAUT
9h15 - 10h15	1h00	Les différents marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre et leurs livrables	Philippe MICHAUT
10h15 - 10h30	15 min	Les marchés de maîtrise d'œuvre des architectes	Olivier BODIN
10h30 - 10h45	15 min	Échanges avec la salle et les formateurs en présence de Maître Marion LE LAIN	Ensemble des intervenants
10h45 - 11h00	15 min	Pause	
11h00 - 12h00	1h00	Les missions du contrôleur technique et du coordonnateur SPS	David MARTINEAU
12h00 - 12h15	15 min	Échanges avec la salle et les formateurs en présence de Maître Marion LE LAIN	Ensemble des intervenants
12h15 - 13h45	1h30	Déjeuner	
13h45 - 14h45	1h00	La réception de travaux : enjeux, formalisme et conséquences	Brigitte BISSON
14h45 - 15h00	15 min	Échanges avec la salle et les formateurs en présence de Maître Marion LE LAIN	Ensemble des intervenants
15h00 - 15h15	15 min	Pause	
15h15 - 16h15	1h00	Les différents régimes d'assurances en construction	Olivier BODIN
16h15 - 16h45	30 min	Table ronde, échanges avec les participants en présence de Maître Marion LE LAIN	Ensemble des intervenants
16h45 - 17h00	15 min	Synthèse, évaluation de la formation et clôture	Ensemble des intervenants

Note : Présence de Maître Marion LE LAIN, avocate, pour intervenir en appui des formateurs sur les aspects juridiques tout au long de la journée.

5. Contenu détaillé des séquences

Séquence 1 - Les marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre et leurs livrables

Animateur : Philippe MICHAUT, ingénieur diplômé ESTP PARIS.

- Typologie des marchés de maîtrise d'œuvre : missions de base, missions complémentaires, marchés publics et privés.

- Les phases de la maîtrise d'œuvre : esquisse, études d'avant-projet, projet, assistance à la passation des contrats, visa, direction de l'exécution, assistance aux opérations de réception.
- Les livrables associés à chaque phase et leur niveau de définition.
- Typologie des marchés de travaux : entreprise générale, lots séparés, conception-réalisation, marchés à corps d'état séparés.
- Les pièces contractuelles : CCAP, CCTP, plans, DPGF, planning, leur hiérarchie et leur articulation.
- Lecture et analyse de ces pièces dans le cadre d'une mission d'expertise.

Séquence 1bis - Les marchés spécifiques des architectes

Animateur : Olivier BODIN, architecte DPLG.

- Le cadre déontologique et réglementaire de la profession d'architecte.
- Les spécificités du contrat d'architecte : barème, obligations, responsabilités.
- Les missions particulières de l'architecte : permis de construire, conformité réglementaire, suivi des travaux.
- L'articulation avec les autres intervenants de la maîtrise d'œuvre.

Séquence 2 - Missions du contrôleur technique et du coordonnateur SPS

Animateur : David MARTINEAU, ingénieur diplômé INSA RENNES.

- Le contrôle technique : cadre réglementaire, missions de base et missions complémentaires.
- Les rapports émis par le contrôleur technique.
- La coordination en matière de sécurité et de protection de la santé : missions, niveaux, livrables.
- Le plan général de coordination (PGC), le dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO), le registre journal.
- Articulation entre ces missions et la responsabilité des autres intervenants.
- Points d'attention pour l'expert : analyse des avis et observations, traçabilité des levées.

Séquence 3 - La réception de travaux

Animatrice : Brigitte BISSON, ingénieure diplômée ESTP PARIS.

- Définition et nature juridique de la réception.
- Les formes de la réception : expresse, tacite, judiciaire.
- Le procès-verbal de réception : mentions obligatoires, réserves, formalisme.
- Effets de la réception : transfert de garde, point de départ des garanties, déclenchement du paiement du solde.
- Les garanties et responsabilités après réception : Garantie de parfait achèvement (GPA), Garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement (GBF), Responsabilité civile décennale (RCD)
- La levée des réserves.

Séquence 4 - Les régimes d'assurances en construction

Animateur : Olivier BODIN, architecte DPLG.

- L'obligation d'assurance en construction : champ d'application et exceptions.
- L'assurance dommages-ouvrage : objet, durée, mécanisme de préfinancement.
- L'assurance de responsabilité civile décennale des constructeurs.
- Les autres polices : tous risques chantier, responsabilité civile professionnelle, garantie de bon fonctionnement.
- Articulation entre les différentes polices et recours entre assureurs.
- L'attestation d'assurance : lecture, vérification, points de vigilance pour l'expert.

Séquences d'échanges

Moments dédiés aux échanges entre l'ensemble des intervenants et les participants. Cas pratiques tirés de l'expérience des formateurs et questions de la salle. Apports juridiques apportés par Maître Marion LE LAIN sur les points soulevés.

6. Méthodes et moyens pédagogiques

- Illustrations à partir de cas concrets et de pièces de marchés anonymisées.
- Échanges entre les intervenants et les participants à l'issue de chaque séquence.
- Table ronde de synthèse permettant l'approfondissement des questions soulevées.

7. Modalités pratiques

Date	Jeudi 4 juin 2026 (sous réserve de confirmation)
Horaires	8h30 - 17h00
Lieu	Campus universitaire de Niort, salle équipée d'un amphithéâtre (sous réserve)
Durée	Une journée, soit 6h30 de formation effective hors pauses
Public visé	Experts judiciaires inscrits près les cours d'appel, en construction et disciplines associées
Organisme	Compagnie des experts judiciaires de la cour d'appel de Poitiers (CEJCA)
Inscription	Auprès du secrétariat de la CEJCA : secretaire@cejca-poitiers.org

8. Présentation des intervenants

Intervenant	Qualité	Thème traité
Philippe MICHAUT	Ingénieur diplômé de l'ESTP	Les marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre, livrables associés
David MARTINEAU	Ingénieur diplômé de l'INSA RENNES.	Missions du contrôleur technique et du coordonnateur SPS
Brigitte BISSON	Ingénieure diplômée de l'ESTP, ancienne présidente du tribunal de commerce de La Rochelle	La réception de travaux
Olivier BODIN	Architecte DPLG	Les marchés spécifiques des architectes et les régimes d'assurances
Maître Marion LE LAIN	Avocate, intervenante en droit de la construction	Échanges juridiques avec les experts tout au long de la journée